

Le meurtrier Chifende

Suite de la page 1

Né en 1930 à Katana, Chifende Bengheya a été exécuté, le lundi 4 février 1985, vers 11 heures, devant une foule nombreuse massée devant la prison centrale de Bukavu.

Une scène certes macabre mais combien nécessaire pour la sauvegarde de la sécurité des personnes et de leurs biens. Les paisibles Kivutiens regrettent, du reste, que l'application de cette "loi de talion" soit soumise à une si longue procédure judiciaire. Comme cette exécution de ce quinquagénaire de caïd qui a pris environ 6 ans...

Une certaine nuit du 18 au 19 décembre 1979, la résidence du citoyen Zigize Mwitigerange fut pris d'assaut par un groupe de voleurs à mains armées commandé par Chifende. Ces tueurs visaient l'enveloppe de la paie du personnel de la plantation Lushasa que gère leur victime.

Criblé de trois balles tirées à bout portant, le pauvre Zigize fut achevé par un coup de hache lui asséné froidement sur la nuque par l'horrible Chifende.

Le 6 mars 1981, le Tribunal de grande instance d'Uvira condamna à mort Chifende pour meurtre. Peine capitale que confirma la Cour d'appel de Bukavu par un arrêt daté du 1er avril 1982.

Ce gibier de potence se pourvit néanmoins en cassation auprès de la Cour suprême de justice qui classa sans suite sa requête. Et la plus haute magistrature du pays refoula, en 1984, son recours en grâce.

C'est ainsi que les autorités régionales fixèrent la date de l'exécution publique du meurtrier Chifende, au lundi 4 février 1985, devant la prison centrale de Bukavu.

Malekera Bahati.

recensement de 1984

Le citoyen Muhiya Lumbu, expert-démographe au bureau central de l'Institut national de la statistique à Kinshasa séjourne à Bukavu depuis le mardi, 5 février.

Le but de sa mission comme celle de ses autres collègues envoyés dans d'autres régions du pays est d'apporter un appui au recensement scientifique organisé au mois de juillet 1984.

Raffermissement des rapports zaïro-angolais.

Suite de la page 1

Kamanyola qui prenait le cap du beach Ngobila vers la cité historique du Parti à N'Sele. Pendant que les délégations ministérielles zaïroise et angolaise approfondissaient certains dossiers de coopération. Cette randonnée s'est clôturée par une visite du Domaine agro-industriel présidentiel de la N'Sele qui regorge d'une gamme d'activités de production vivrière.

Après banquet officiel au Palais du peuple le mercredi, visite et signature de livre d'or à l'Hôtel de ville de Kinshasa, table-ronde diplomatique au Palais du marbre et soirée en compagnie de la colonie angolaise à Kinshasa, les présidents Mobutu et Dos Santos signent ce samedi le communiqué conjoint sanctionnant cette visite avant le retour de l'illustre hôte à Luanda, capitale de son pays.

Ce communiqué a trait aux liens de coopération économique et autres entamés depuis 1981. En ces temps-là, les deux pays signaient des accords bilatéraux notamment culturels, scientifiques et sur la sécurité. Ils devront s'étendre après la première visite officielle de M. Dos Santos

au Zaïre et comme l'ont du reste souligné les deux homologues au cours du banquet de mercredi, aux transports, à la pêche maritime et aux échanges commerciaux divers. A cette occasion, ils ont tous les deux rappelé les liens séculaires qui unissent leurs deux pays qui ont également des affinités linguistiques et partagent 2600 Km de frontière. Ils n'ont pas manqué de dénoncer en termes sévères les manoeuvres déstabilisatrices de certains pays qui avaient voulu profiter des nuages des années 1977-78 pour opposer le Zaïre à l'Angola.

Le Maréchal Mobutu a émis le vœu de voir l'Angola adhérer à la Communauté des Etats de l'Afrique centrale créée récemment à Brazzaville, pendant que son homologue interlocuteur a insisté sur l'auto-détermination des peuples, l'intégrité territoriale des nations avant de dénoncer les tensions dans le monde, la famine en Afrique et les interventions dominatrices des Occidentaux.

Rappelons que l'Angola, un pays de 1.246.000 Km² et peuplé de 7.650.000 habitants (1973) et qui produit du café (40.000t en

1981) et du pétrole (71,8 millions de barils), est une voie de passage par excellence pour le commerce zaïrois. M. Dos Santos, dans une interview à la presse zaïroise a indiqué que son séjour à Kinshasa servirait à débloquer la voie de Benguela, qui, on le sait, a été fermée lors des événements de 1977 et ouvrir la négociation pour le règlement définitif de la situation des réfugiés des deux pays répartis sur les deux territoires.

La dernière visite du président angolais à Kinshasa remonte au 5 décembre 1984 lors de l'investiture du Maréchal Mobutu pour son troisième septennat. Il avait pris la relève de l'ancien président Agostino Neto mort à Moscou le 10 septembre 1979.

L'Angola proclamé pays indépendant le 11 novembre 1975 compte depuis 1979 pour vivre et survivre, sur un terrible adversaire qui veut devenir son partenaire. L'Angola, selon le propre dire de son chef, ne connaît de visées expansionnistes qu'à travers les actions répétées et regrettables de la R.S.A. et de la "prétendue" UNITA qui essaie par des tentatives chroniques à déstabiliser les efforts de redressement national de l'Angola.

Kajangu Mususu

Clôture ce lundi des "Journées de réflexion"

Suite de la page 1

et gouverneur de région -vice-président, le citoyen Endjonga Bokwa, vice-gouverneur de région, -secrétaire rapporteur, le citoyen Mbuyi Mwala-bala, secrétaire régional à la Mopap, trois commissions ont été constituées.

Il s'agit de la commission politico-administrative et judiciaire présidée par le directeur de région, le citoyen Ngoyi Shambuyi; de la commission économique-financière dirigée par le président de l'Assemblée régionale, le professeur Sekimonyo et de la commission socio-culturelle animée par maman Bachu, secrétaire régional à la Condition féminine.

Pourquoi ces "journées de réflexion" qui, du reste seront suivies à partir du 13 février 1985 jusqu'au 17 du même mois, d'une table-ronde économique ? La réponse a été fournie par le président régional du Mpr, le citoyen Mwando dans son discours inaugural.

En effet, le Gouverneur Mwando n'avait-il

pas déclaré du haut de la tribune de l'Assemblée régionale que "le discours présidentiel devait combler les lacunes qui pourraient être décelées dans le programme élaboré par notre région, en insistant sur certains aspects que le septennat du social nous propose comme prioritaires dans les projections régionales".

Ainsi, les "journées de réflexion" d'Amani devaient dégager "les lignes maîtresses tracées pour notre région, lignes qu'il a fallu scruter pour savoir si nous leur avons accordé la place qui leur est due dans les prévisions régionales."

C'est ainsi que les 4 domaines suivants ont été évoqués dans le discours du Président régional : santé publique, communications, énergie et télécommunications.

Après cet inventaire exhaustif, il va certainement se poser la question essentielle sur le type d'hommes appelé à concrétiser ces programmes. Car,

Editorial

Au bout d'une corde

Suite de la page 1

Beaucoup d'eaux ont passé sous le pont après son acte barbare. Lui qui asséna d'un coup de hache sa victime, s'est fritt de ce fait en holocauste.

C'est pourquoi, lorsque Chifende se dirigea ce 4 février vers l'échafaud monté devant la prison centrale de Bukavu, il savait que tout était irrémédiablement consommé pour lui. L'immense foule conviée à cet effet n'attendait que l'ultime moment pour tirer la leçon d'un forfait remontant à 1979.

Premier pendu parmi d'autres condamnés, une quinzaine, Chifende n'a pu à la suite d'une forte émotion achever ses dernières recommandations lesquelles ne sont ni plus ni moins qu'un repentir tardif. Mieux vaut tard que jamais, s'est-il souvenu sans doute !

La pendaison du 4 février n'est autre qu'un matériel didactique brandi par le Comité régional pour interpellé notre société où foisonne des marginaux en puissance. Cette exécution publique valait une publicité. D'autant que le Président-fondateur qui vient de prendre personnellement la direction du Département de la justice a été ferme et sans quartier vis-à-vis du bagnard.

Il fallait donc mettre fin aux actes de banditisme et de vols à mains armées dans la région, puisque l'Etat n'est pas mort et existe à travers ses organes qualifiés qui édictent des lois ou règlements impératifs et les appliquent sans faiblesse.

Dura lex... sed lex. Les autres criminels potentiels ou effectifs devraient se le tenir pour dit. Une fois pour toutes Car le Comité régional du MPR est en alerte et s'apprête déjà à prononcer ces deux mots fatals : AU SUIVANT...

"JUA"

Bientôt la BC à Uvira

La société "NOFRAZ" qui a déjà fait ses preuves au Zaïre et ailleurs dans le domaine de construction génie civil vient de proposer l'offre de la Banque commerciale zaïroise en ce qui concerne la réhabilitation d'un bâtiment sis avenue dans le quartier Kinshasa d'Uvira. C'est bien ce bâtiment qui devra abriter bientôt son agence.

De la maquette de ce bâtiment, il appert que la main-d'habitation ainsi que les différents départements seront abrités par cette bâtisse.

Rappelons ici que les secrétariats sous-régionaux du Parti chargés respectivement de la Mopap, Jeunesse et Condition féminine ainsi que le service sous-régional des Affaires sociales fonctionnaient dans le même bâtiment.

La Mopap et la Condition féminine ont déjà déménagé leurs bureaux qui fonctionnent aujourd'hui dans un immeuble sis au quartier commercial et construit par leur temps par l'Association Kusaidia. Tandis que le secrétariat sous-régional chargé de la Jeunesse est en train d'aménager ses bureaux dans l'ancienne tribune au moment où le vice sous-régional des Affaires sociales ne sait à saint se vouer pour résoudre son problème d'hébergement.

Musemi Kilondo